

SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue mardi le troisième jour du mois de novembre en l'an deux mille neuf, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Jean-Pierre Ducruc
Gratien Tardif
Michel Cameron

Tous membres du conseil et formant quorum.

Directeur général et secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 9 citoyens.

ORDRE DU JOUR

Prière – Ouverture

Assermentation du nouveau conseil le 19 octobre 2009

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Procès-verbal – Séance ordinaire du 01 octobre 2009
- 3) Municipalité de Sainte-Croix
 - Intention de modifications au décret de fusion numéro 1165-2001
 - Mandat des conseillers
 - Nomination d'un maire suppléant
 - Signature des chèques et documents pour la municipalité et le centre culturel
 - Calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2010
 - Comptes à payer et transferts budgétaires
 - Modification à l'article 13.1 de la convention collective des employés cadres
 - Discours du maire sur la situation financière au 31 décembre 2008 (art. 955 C.M.)

Règlement numéro 431-2009 (modification annexe A du règlement numéro 314-2002)

- Adoption
- 4) Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.
 - Comptes à payer
 - Programme Produits efficaces d'Hydro-Québec
 - 5) Demande d'aide financière
 - Souper bénéfique au profit d'organismes à but non lucratif de 4 municipalités
 - Les Voix du Saint-Laurent
 - 6) Aménagement/urbanisme/développement
 - Comité consultatif d'urbanisme (rapport 28 octobre 2009)
 - Dépôt

Demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec

- Dossier M. Rodrigue Dubé, lots n^{os} 3 591 469, 3 591 471 et 3 591 472

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

- 7) Voirie
- Réfection de voirie à la rue Tardif
 - Honoraires professionnels n° 8 (LMV-Technisol inc.)
 - Décompte progressif n° 2 (Les Excavations Ste-Croix inc.)
 - État provisoire du coût net des travaux et financement
 - Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier
 - Développement résidentiel de la rue Tardif (phase 1) dossier 502628
 - Engagement à la réalisation des travaux correctifs
 - Prolongement de la rue Marcel-Faucher (phase 2)
Clôture pour traverse piétonnière
 - Acceptation des travaux et paiement
 - Règlement d'emprunt n°401-2007 (renouvellement)
 - o Réduction du terme
 - Réfection du pavage et ajout d'accotement à la rue Principale (route 132)
 - État du coût net des travaux et financement
 - Gestion des cours d'eau
 - Demande d'intervention pour l'entretien de la branche n° 17
- 8) Hygiène du milieu
- Usine de traitement de l'eau potable à Saint-Édouard
 - Construction d'un 3^e puits et d'infrastructures à Saint-Édouard
 - Participation financière n° 27 de Saint-Édouard (frais de laboratoire)
 - Participation financière n° 28 de Saint-Édouard (Roche ltée)
- 9) Loisirs et culture
- Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix
 - Acceptation des membres actifs
- 10) Varia
- OBV zone du Chêne
 - Nomination d'un représentant municipal
- Période de questions
Levée de l'assemblée

273-2009

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

274-2009

PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2009

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Sainte-Croix du 01 octobre 2009 tel que transcrit au livre du procès-verbal des délibérations.

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CROIX

275-2009

INTENTION DE MODIFICATIONS AU DÉCRET DE FUSION NUMÉRO 1165-2001

ATTENDU le décret concernant le regroupement du Village et de la Paroisse de Sainte-Croix numéro 1165-2001 publié dans la « Gazette officielle du Québec » le 5 octobre 2001;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil peut, en début de mandat, apporter des modifications dudit décret;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil juge opportun de modifier l'article 19 du décret pour ainsi mettre à la charge de la nouvelle municipalité toutes dépenses reliées à des travaux de re-

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

construction du réseau routier, d'éclairage de rues, d'entretien des fossés et de déneigement des anciens secteurs;

IL est proposé par Jean Lafleur, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de modifier ledit décret pour le présent mandat à compter de l'exercice financier 2010.

QU'une copie de la présente soit adressée au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

276-2009

MANDAT DES CONSEILLERS

Monsieur Jacques Gauthier présente à chacun des élus les mandats dont ils auront la responsabilité, savoir :

<i>Secteurs</i>	<i>Noms</i>	<i>R = Responsable A = Adjoint</i>
Agriculture et cours d'eau	Michel Cameron Jean-Pierre Ducruc	R A
Eau potable/eaux usées et environnement	Jean-Pierre Ducruc Jacques Gauthier	R A
Hôtel de ville et embellissement	Jean Lafleur Berchmans Dancause	R A
Incendie et sécurité publique	Gratien Tardif Michel Cameron	R A
Office municipal d'habitation	Berchmans Dancause Jacques Gauthier	R A
Patrimoine/culture et loisirs Centre Plein Air	Jean-Pierre Ducruc Michel Routhier	R A
Politique familiale	Gratien Tardif Jacques Gauthier	R A
Promotion et développement économique	Michel Routhier Jean Lafleur	R A
Relation de travail	Berchmans Dancause Jacques Gauthier	R A
Aréna	Michel Routhier Gratien Tardif	R A
Transport adapté	Michel Routhier Gratien Tardif	R A
Urbanisme	Jean-Pierre Ducruc Michel Cameron	R R
Voirie	Michel Routhier Michel Cameron	R (secteur urbain) R (secteur rural)

* Le maire est membre d'office sur tous les comités.

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter les mandats tels que présentés.

La présente résolution abroge la résolution numéro 307-2008 et toute résolution antérieure de même nature.

277-2009

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de nommer monsieur Gratien Tardif pour agir à titre de maire suppléant pour les six prochains mois en remplacement de monsieur Berchmans Dancause.

QUE le maire suppléant agira également comme substitut du maire à la M.R.C. de Lotbinière.

278-2009

SIGNATURES DES CHÈQUES ET DOCUMENTS POUR LA MUNICIPALITÉ ET LE CENTRE CULTUREL

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement :

QUE Jacques Gauthier, maire, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet et autre effet pour et au

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc., faisant foi des redevances municipales (C.M. art. 203).

QUE ces mêmes personnes sont autorisées à signer conjointement tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc.

QU'en cas d'absence ou d'incapacité du maire ou de vacance dans la charge de maire, que Gratien Tardif, maire suppléant, et Bertrand Fréchette, directeur général et secrétaire-trésorier, sont autorisés à signer conjointement tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 203).

QU'en cas d'absence ou d'incapacité du directeur général et secrétaire-trésorier ou de vacance dans la charge de directeur général et secrétaire-trésorier, que France Dubuc, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, est autorisée à signer conjointement avec Jacques Gauthier, maire, et/ou Gratien Tardif, maire suppléant, tout chèque, billet, effet et tout autre document officiel pour et au nom de la municipalité de Sainte-Croix et le Centre culturel & sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. (C.M. art. 184, 203).

QUE la présente résolution entrera en vigueur à compter du 04 novembre 2009, date à laquelle elle annulera toute résolution antérieure de même nature et sera valable tant qu'elle n'aura pas été révoquée par écrit.

279-2009

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2010

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2010, qui se tiendra le mardi et qui débiteront à 20 heures :

- | | |
|----------------|---------------|
| - 12 janvier | - 02 février |
| - 02 mars | - 06 avril |
| - 04 mai | - 01 juin |
| - 06 juillet | - 03 août |
| - 07 septembre | - 05 octobre |
| - 02 novembre | - 07 décembre |

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

280-2009

COMPTES À PAYER ET TRANSFERTS BUDGÉTAIRES

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

MUNICIPALITÉ

SALAIRES D'OCTOBRE 2009

SALAIRES BRUTS DU 20 SEPTEMBRE 2009 AU 24 OCTOBRE 2009	ADMINISTRATION (DIRECTION & TRAVAUX PUBLICS)	15 075.05
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION, PERSONNEL ÉLECTORAL, BRIGADIÈRES, POMPIERS, MACHOIRES DE VIE, P/RÉPONDANTS, VOIRIE, RÉSEAU, COM.EMB., CONCIERGERIE, T/JEUX	37 138.35
	AVANTAGES SOCIAUX	6 935.44
	SOUS-TOTAL	59 148.84

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S) D'OCTOBRE 2009

INSTITUTION(S) FINANCIÈRES(S)	FRAIS DE FINANCEMENT	97 304.20
	TOTAL	156 453.04

TRANSFERT(S) ET AFFECTATION(S) BUDGÉTAIRE(S)

Code budgétaire	Budget actuel	Solde cumulé	Budget révisé	Poste affecté	Budget actuel	Budget révisé
270291959 Subv.ass. Loisir/cult.	1 000	1 811	3 000	02 63100 419 Biens culturels - Étude	5 000	3 000

2 000

2 000

COMPTES PAYÉS D'OCTOBRE 2009 - RATIFICATION

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHAUDIERE-APPALACHES	414.48	(1)
269000494 PUBLI. - PROMOTION TERRITOIRE	414.48	ADHÉSION 2010
BANQUE NATIONALE DU CANADA	1 281.77	(2)
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	43.11	FACTURE NO : 0036
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	25.99	FACTURE NO : 3046
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	45.00	FACTURE NO : 0038
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	42.64	FACTURE NO : 9843
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	81.00	FACTURE NO : 2744
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	76.00	FACTURE NO : 7748
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	77.25	FACTURE NO : 2486
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	40.00	FACTURE NO : 1837
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-2.55	FACTURE NO : 2009-09-28
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	58.63	FACTURE NO : 3137
222000631 ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	20.03	FACTURE NO : 8619
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.00	FACTURE NO : 3659
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	62.45	FACTURE NO : 1191
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	28.92	FACTURE NO : 2287
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	57.04	FACTURE NO : 5599
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	84.00	FACTURE NO : 2276
232000631 ESSENCE - EQUIPEMENT VOIRIE	22.48	FACTURE NO : 1186
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	80.00	FACTURE NO : 6066
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	-7.82	FACTURE NO : 2009-10-19
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	34.91	FACTURE NO : 1185
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	32.25	FACTURE NO : 3540
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	82.00	FACTURE NO : 1343
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	77.01	FACTURE NO : 4904
232001631 DIESEL - TRACT. PELOUSE SEULEM	34.43	FACTURE NO : 5107
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	62.99	FACTURE NO : 3362
232003631 ESSENCE - CAMION MUNICIPAL	44.01	FACTURE NO : 4176
BELL MOBILITE PAGETTE	234.69	(1)
223100331 TELEPHONE & MESSAGERS	51.68	FACTURE NO : QU-279861109
222000331 TEL.2464, & PAGETS (9)	183.01	FACTURE NO : QU-279861109
BIOLAB - DIVISION THETFORD	911.47	(1)
241200411 ANALYSE DE L'EAU	33.30	FACTURE NO : 152043
2305022721 PUIITS 3 AMENEE & MISE NORMES	203.18	FACTURE NO : 152044
241200411 ANALYSE DE L'EAU	674.99	FACTURE NO : 152044
BLOUIN & FRERES AUTOMOBILES	788.36	(1)
222000525 ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	788.36	INSPECTION GÉNÉRALE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

BUROPLUS ST-EX		336.63 (1)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	9.34 FACTURE NO : 824672
261000670	URBANISME - PAPETERIES	93.66 FACTURE NO : 824672
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	233.63 FACTURE NO : 825040
CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX		10 891.61 (2)
5513850000	R.R.Q. A PAYER	2 272.84 FACTURE NO : 2009-10-13
5513860000	R.A.M.Q. A PAYER	1 434.84 FACTURE NO : 2009-10-13
5513825000	RQAP A PAYER	463.98 FACTURE NO : 2009-10-13
5513840000	IMPOT PROVINCIAL A PAYER	3 359.31 FACTURE NO : 2009-10-13
5513820000	ASSURANCE-EMPLOI A PAYER	745.84 FACTURE NO : 2009-10-13
5513815000	IMPOT FEDERAL REG. A PAYER	2 614.80 FACTURE NO : 2009-10-13
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES		217.08 (1)
5513880000	COTISATIONS SYNDICALES A PAYER	217.08 FACTURE NO : 2009-10-13
CLD DE LA MRC DE LOTBINIERE		95.94 (1)
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	95.94 SOUPER GENS D'AFFAIRES
DOCUMENT EXPRESS ENR.		673.27 (1)
214000341	PUBLICITE - REC. REFER. ELECTI	710.83 AVIS NO.107
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	18.06 FEUILLES COULEURS
214000341	PUBLICITE - REC. REFER. ELECTI	-55.62 CRÉDIT AVIS NO.107
FILTRUM INC.		741.60 (1)
241301521	ENT. & REP. - S/POMP. STE-CROIX	741.60 FACTURE NO : 11299
GARAGE PATRICE POULIN ENR.		2 400.09 (1)
222000525	ENT. ET REP. - VEHICULES INC.	2 400.09 TRAVAIL TRANSMISSION + MAIN-D'OEUVRE
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.		11 958.82 (1)
245110446	ENLEVEMENT DES ORDURES/CONTRAT	326.07 FACTURE NO : 196061
245110446	ENLEVEMENT DES ORDURES/CONTRAT	5 761.04 FACTURE NO : 195725
245210446	ENL. ORDURES - COLL. SELECTIVE	5 871.71 FACTURE NO : 195725
GROUPE CASTONGUAY INC.		698.72 (1)
234050521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE RURAL	87.91 FACTURE NO : 41931
234000521	ENT. RESEAU ECLAIRAGE URBAIN	610.81 FACTURE NO : 41931
HYDRO-QUEBEC		6 799.21 (4)
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 137.77 FACTURE NO : 691 000 440 081
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	1 034.52 FACTURE NO : 660 400 275 826
234050681	ECLAIRAGE RURAL 786894	124.85 FACTURE NO : 660 400 275 827
270120681	ELECTRICITE - C/ COMM. 786415	728.18 FACTURE NO : 635 200 295 792
241300681	ELECTRIC - P. STE-CROIX 786506	1 484.28 FACTURE NO : 635 200 295 793
232000681	ELECTRICITE-GARAGE MUN. 786613	110.41 FACTURE NO : 635 200 295 794
270121681	ELECTRICITE ASCENSEUR 786977	80.72 FACTURE NO : 691 900 241 800
241400681	ELECTRICITE DEGRILLEUR 787041	254.89 FACTURE NO : 691 900 241 801
259000681	ELECT. - CHALET SPORTS 787157	259.41 FACTURE NO : 691 900 241 802
222000681	CHAUFFAGE - P. INCENDIE 787314	392.14 FACTURE NO : 668 500 475 621
241500681	ELECT.- ST.POMP LAFLEUR 787470	93.47 FACTURE NO : 668 500 475 622
234000681	ECLAIRAGE URBAIN 786829-787553	98.57 FACTURE NO : 668 500 475 623
ICETEC REFRIGERATION INC.		142.22 (1)
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	142.22 INSPECTION FOURNAISE C/COMM.
KOLÉO STUDIO MULTIMÉDIA		67.72 (1)
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	67.72 AFFICHE
LE GROUPE SPORTS-INTER PLUS		655.75 (1)
270195526	ENT RÉP MACH/OUT/ÉQUIP POLY	655.75 POUTRE D'ÉQUILIBRE
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		691.07 (1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	107.23 FACTURE NO : 0330
241500521	ENTR. REPAR. - RESEAU D'EGOUTS	75.91 FACTURE NO : 0329
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	338.62 FACTURE NO : 0329
270150522	ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	169.31 FACTURE NO : 0330
LES ENTRETIENS LOTBIVERT ENR.		2 259.76 (1)
2304021721	ACCOT. RUE PRINCIPALE GÉNÉRAL	2 259.76 PELOUSE RUE PRINCIPALE

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

LES EXCAVATIONS H.ST-PIERRE INC.	18 242.28 (1)
2305022721 PUIITS 3 AMENEE & MISE NORMES	18 242.28 DÉC. PROG. NO. 7
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.	494 535.76 (1)
2304007721 PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	3 603.25 TRAVAUX CH.AQUEDUC, LOISIRS
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	321.69 TRAVAUX CH.AQUEDUC, LOISIRS
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 005.38 TRAVAUX 2e RANG O. PULVÉRISATION
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	375.32 TRAVAUX LOISIRS
2304007721 PROL. LECLERC & CH. AQUEDUC	7 534.06 TRAVAUX CH. AQUEDUC
2304016721 REF. VOIRIE RUE TARDIF	481 696.06 DÉC.PROG. # 1
LES SERVICES JAG INC.	171.57 (1)
222000525 ENTR. & RÉP. VÉHICULES INC.	171.57 INSPECTION CAMION GMC
LOCATION D'EQUIPEMENT LPL INC.	354.18 (2)
232000516 LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMEN	54.18 FACTURE NO : 42068-0
232000516 LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMEN	161.62 FACTURE NO : 42168-0
232000516 LOC. MAC, OUTILLAGE, EQUIPEMEN	138.38 FACTURE NO : 42207-0
M.G.R. LES PORTES DE GARAGE	925.56 (1)
222000522 ENTR.& REPAR.-CASERNE INCEN- DIE	293.47 FACTURE NO : 1376
232000522 ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	158.02 FACTURE NO : 1377
222000522 ENTR.& REPAR.-CASERNE INCEN- DIE	474.07 FACTURE NO : 1378
MEUNERIE GERARD SOUCY INC.	45.15 (1)
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	45.15 MÉLANGE DES RIVES T/SOCCER
MINISTRE DES FINANCES	129 118.00 (1)
221000441 SERVICES - SURETE DU QUEBEC	129 118.00 2e VERSEMENT
MINISTRE DES FINANCES DU QUÉBEC	513.00 (1)
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	513.00 DEMANDE D'AUTORISA- TION (MUR FACE 22 DU BATEAU)
MUNICIPALITE DE LOTBINIERE	14 573.32 (1)
261000140 REMUNERATION - PREP. URBANIS- ME	12 791.13 FACTURE NO : 2009-10-16
261000200 CONTR. EMPLOYEUR- URBANISME	1 782.19 FACTURE NO : 2009-10-16
MUNICIPALITE ST-EDOUARD	39 255.39 (1)
2305021721 STATION POM.PUIITS 3 ST- EDOUARD	39 255.39 FACTURE NO : CRF900075
NOVICOM 2000 INC.	183.88 (1)
223100526 ENTR. - MACH./ OUTILL./ EQUIP.	183.88 FACTURE NO : 120458
PAVAGE LAGACE & FRERES	4 916.61 (1)
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	4 916.61 BRIS AQUEDUC RUE PRINCIPALE
PELOUSE PAT	2 531.70 (1)
222001522 ENTRETIEN TERRAIN CASERNE	62.91 5e VERSEMENT
270150522 ENTR. PARC J.G. FOURNIER T/J.	1 990.59 5e VERSEMENT
270151522 ENTR. TERRAIN AUTRES PARCS	215.68 5e VERSEMENT
241301522 ENTR. TERRAIN STAT./POMPAGE	71.94 5e VERSEMENT
241200522 ENTR. TERRAIN USINE D'EAU	27.00 5e VERSEMENT
232000521 ENTR. REPAR. - VOIRIE	125.86 5e VERSEMENT
241400522 ENTR. TERRAIN DEGRILLEUR	37.72 5e VERSEMENT
PITNEY BOWES LEASING	478.14 (1)
213000517 LOCATION D'AMEUBLEMENT -ADM.	478.14 LOCATION 2010
PITNEYWORKS	112.83 (1)
213000670 PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	99.28 CARTOUCHE D'ENCRE
213000322 FRAIS DE MESSAGERIES	13.55 FRAIS TRANSPORT
POSTES CANADA	791.27 (1)
270195321 TIMBRES POSTES - CULTURE	120.22 LOISIRS AUTOMNE
213000321 TIMBRES POSTES- ADMINISTRA- TION	134.21 AVIS NO 105
232000322 FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	134.21 AVIS NO 108
259001499 POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	134.20 FACTURE NO : 9433508628

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

214000321	TIMBRES & POSTE - REC. REF. EL	134.21	FACTURE NO : 9433508628
261000321	TIMBRES POSTES - URBANISMES	134.22	FACTURE NO : 9433508628
PROTECTION INCENDIE PC		126.42	(1)
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	126.42	AIR PACK
PUBLICATIONS LE PEUPLE		253.97	(1)
213000341	PUBL. INFOR - JOURNAUX, REVUES	253.97	AVIS PUBLIC RÔLE TRIENNAL
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		716.16	(1)
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	52.84	PILES
222000522	ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	5.99	FACTURE NO : 424578
222000526	ENT. & REP. - EQUIP. INCENDIE	115.46	PILES
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	22.36	FACTURE NO : 425118
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	20.35	FACTURE NO : 425118
222000522	ENTR.& REPAR.-CASERNE INCENDIE	118.41	FACTURE NO : 423644
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	380.75	CHLORE
RAY-CAR		158.07	(1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	158.07	PIERRE CONCASSÉE
RECEVEUR GENERAL DU CANADA		204.17	(1)
5513821000	ASSURANCE-EMPLOI SPE A PAYER	204.17	AJUSTEMENT ASS. EMPLOI 2009
SNC-LAVALIN INC.		22 115.50	(1)
2304016721	REF. VOIRIE RUE TARDIF	13 568.60	SURVEILLANCE (RÉF. RUE TARDIF)
2304017721	DÉV. PROLONGEMENT RUE TARDIF	7 740.74	PLANS & DEVIS (RÉF. RUE TARDIF)
2304016721	REF. VOIRIE RUE TARDIF	806.16	DEMANDE D'AUTORISATION DE CA
STANDARD LIFE		1 154.88	(1)
5513870000	ASSURANCES COLLECTIVES A PAYER	1 154.88	FACTURE NO : 2009-10-15
SYSTEMES SECURITE CONCEPT ENR.		325.08	(1)
213000451	LOCATION - ALARME	54.18	FACTURE NO : 19412
222000451	LOC. EQUIP. INCENDIE ALARME	54.18	FACTURE NO : 19412
232000451	LOCATION ALARME	54.18	FACTURE NO : 19412
241200451	LOCATION ALARME	54.18	FACTURE NO : 19412
241300451	LOCATION ALARME	54.18	FACTURE NO : 19412
241400451	LOCATION ALARME- DEGRILLEUR	54.18	FACTURE NO : 19412
TELU COMMUNICATIONS INC.		965.18	(2)
241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	62.34	FACTURE NO : 2009-09-28
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	295.15	FACTURE NO : 2009-10-19
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	241.75	FACTURE NO : 2009-10-19
261000331	TELEPHONE-URBANISME	115.16	FACTURE NO : 2009-10-19
222000331	TEL.2464, & PAGETS (9)	126.91	FACTURE NO : 2009-10-19
241300331	TELEP. - P. STE-CROIX 926-2324	61.94	FACTURE NO : 2009-10-19
241400331	TELEPHONE DEGRILLEUR 926-2612	61.93	FACTURE NO : 2009-10-19
TELU MOBILITE		159.86	(1)
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	2.97	FACTURE NO : 2009-10-01
232000331	TELEPHONE - VOIRIE CELLULAIRES	71.30	FACTURE NO : 2009-10-01
270120331	TELEPHONE CELL.- C/COMM.	31.12	FACTURE NO : 2009-10-01
211000331	TELEPHONE CELL. 806-6809	54.47	FACTURE NO : 2009-10-01
TOSHIBA SOLUTIONS D'AFFAIRES		128.93	(1)
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	128.93	PHOTOCOPIES JUILLET À OC- TOBRE
TOURNOI INTER-REGIONAL SAINTE-CROIX		460.00	(1)
219000970	DONS ET SUBVENTIONS - O.B.N.L.	460.00	FACTURE NO : 2009-10-05

Total : 775 777,12

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2009

AIDE INFORMATIQUE G. GOSSELIN ENR.		33.86	(1)
232000322	FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	33.86	FRAIS TRANSPORT MONITEUR
BANQUE NATIONALE DU CANADA		286.37	(5)
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	-1.44	ESCOMPTE ULTRAMAR

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	106.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	72.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	30.00	ESSENCE INC.
222000631	ESSENCE - VEHICULES INCENDIE	79.81	ESSENCE INC.
BOIVIN & GAUVIN INC.		13 416.32	(1)
2303000725	MACH. OUTILL. EQUIPE. INCENDIE	13 416.32	POMPE PORTATIVE + ACC.
BUROPLUS ST-EX		179.33	(4)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	29.99	CHEMISES
213000527	ENT. ET REP. - AMEUBLEMENT-ADM	45.14	SOURIS ORDINATEUR
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	97.89	FOURNITURE DE BUREAU
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	6.31	FOURNITURE DE BUREAU
CHRISTIANE COUTURE		48.60	(1)
216000310	FRAIS DEPL.- REL.TRAVAIL & PER	48.60	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION PG GOVERN
CONVAL QUEBEC		217.55	(1)
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	217.55	VANNE SELENOIDE (2)
DENEIGEMENT LAURIER 1996 S.E.N.C.		1 007.41	(1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 007.41	NIVELER RANGS
DOCUMENT EXPRESS ENR.		710.83	(1)
213000349	BULLETIN D'INFORMATION	710.83	AVIS MUNICIPAL NO. 109
DUBUC FRANCE		47.25	(1)
216000310	FRAIS DEPL.- REL.TRAVAIL & PER	47.25	FRAIS DÉPLACEMENT FORMATION PG GOVERN
ÉQUIPEMENTS ST-JEAN INC.		2 662.67	(1)
232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	2 662.67	SCIE À BÉTON VOIRIE
FEDERATION QUEBECOISE DES		11.51	(1)
241200322	FRET, MESSAGERIE - USINE D'EAU	11.51	COLIS U/EAU
FLEURS DE LAURIER INC.		69.94	(1)
216000310	FRAIS DEPL.- REL.TRAVAIL & PER	69.94	FLEURS (DÉCÈS MÈRE P.LAMBERT)
FRECHETTE BERTRAND		136.88	(1)
213000310	DEPLACEMENT & REPRE. ADM. H-V	114.30	FRAIS DÉPLACEMENT OCTOBRE
213000331	TELEPHONE HOTEL VILLE 926-3494	22.58	FRAIS DÉPLACEMENT SEPTEMBRE
GERALD LEMAY		45.00	(1)
241200310	FRAIS DE DEPL. PUR. EAU	45.00	FRAIS DÉPLACEMENT OCT. U/EAU
HYDRO-QUEBEC		2 231.71	(2)
241200681	ELECTRICITE U/EAU POT. 786712	2 145.42	SERVICES OCTOBRE
241501681	ELECT.-ST.POMP LECLERC 923850	86.29	SERVICES SEPT. & OCT
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		158.03	(1)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	79.01	ENVELOPPES BLANCHES
261000670	URBANISME - PAPETERIES	39.51	ENVELOPPES BLANCHES
232000670	PAPETERIE- FOUR., IMP - LIVRES	39.51	ENVELOPPES BLANCHES
JEAN-LUC FIOLA		63.00	(1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	63.00	FRAIS DÉPLACEMENT (CASTORS)
LAROSE & FILS LTEE		1 615.08	(2)
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	1 520.04	PRODUITS D'ENTRETIEN
241200660	PRODUITS D'ENTR. - U/EAU POTAB	65.55	PRODUITS D'ENTRETIEN
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	29.49	PRODUITS D'ENTRETIEN
LES ENTREPRISES J.F. BLANCHET INC.		792.23	(2)
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	531.36	BRIS AQUEDUC RUE PRINCIPALE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	184.95	BRIS AQUEDUC RUE PRINCIPALE
241300521	ENT. & REP. - RESEAU D'AQUEDUC	75.92	BRIS AQUEDUC RUE PRINCIPALE
LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.		2 519.37	(2)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	507.94	COMPACTEUR RUES TARDIF, LECLERC, 2eRANG OUEST
232060521	ENTR. /FOSSÉS & ACCOT. - RURAL	2 011.43	NETTOYAGE FOSSÉ 4e RANG EST
LES PTITS MOTEURS ENR.		871.22	(5)
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	73.36	RÉPARATION 4 ROUES

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

232000526	ENT. ET REP. MACH./OUTIL./EQU.	6.66	BOUGIE MACHINE À PRESSION
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	141.08	ENTRETIEN 4 ROUES
270190522	ENTR. PISTES DE SKI FOND	479.72	LOCATION PÉPINE S/PÉDESTRES
232000525	ENT. ET REP. -VEHICULES-VOIRIE	170.40	ENTRETIEN 4 ROUES
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY		320.70	(5)
270230670	ACHATS DE VOLUMES	99.60	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	107.95	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	7.30	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	79.65	ACHATS VOLUMES
270230670	ACHATS DE VOLUMES	26.20	ACHATS VOLUMES
MILOT, STEPHANE		270.45	(1)
232000310	FRAIS DE DEPLACEMENT - VOIRIE	223.20	FRAIS DÉPLACEMENT SEPTEMBRE
241200310	FRAIS DE DEPL. PUR. EAU	47.25	FRAIS DÉPLACEMENT SEPTEMBRE
MINISTERE DES RESSOURCES NATURELLES		30.00	(1)
213000670	PAPETERIE - FOUR., IMP. LIVRES	30.00	AVIS MUTATION
PETITE CAISSE		78.38	(1)
259001499	POLITIQUE FAM - COMITE FAMILLE	78.38	DVD C/FAMILLES
PETITE CAISSE SENTIER PEDESTRE,SKI		130.01	(1)
270190631	ESSENCE &HUILE- ENT. SKI FOND	130.01	ESSENCE
PG GOVERN QC INC.		620.81	(1)
213000454	FORMATION & PERFECTION - ADM	620.81	FORMATION PG GOVERN (4)
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		2 034.35	(2)
241501521	ENTR.& REP. - ST.POMP. R.EGOUT	1 926.22	RÉPARER POMPE # 1 (ST.LAFLEUR)
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	108.13	RÉPARATION SORTIE ARROSAGE
PREVIMED INC.		168.00	(1)
223100675	MEDICAMENTS & FOURN. MEDIC.	168.00	LOCATION CYLINDRE P/RÉPONDANTS
PROTECTION INCENDIE PC		31.61	(1)
222001526	ENTR. & REPAR. EXT. & CYLINDRE	31.61	AIR PACK INC.
QUINC. MAURICE HAMEL & FILS		121.34	(10)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	-90.30	RETOUR PALETTES VIDE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	10.71	PINCE À BEC VOIRIE
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	10.70	SILICONE VOIRIE
270120522	ENT. ET REP. - CENTRE COMM. R.	31.71	PIÈCES & ACC. C/COMM
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	4.87	PIÈCES & ACC. U/EAU
232000522	ENT. ET REP. - GARAGE MUNIC.	7.32	ISOLATION BOYAU EXT.GARAGE
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COM	70.66	TAPIS DEVANT ASCENSEUR
232000650	PIECES ET ACCESSOIRES - VOIRIE	15.76	GANTS VOIRIE
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	552.45	ASPHALTE SABLE VOIRIE
232000322	FRET ET MESSAGERIE - VOIRIE	45.15	ASPHALTE SABLE VOIRIE
270120526	ENTR.MACH, OUTILL, EQUIP.C/COMM	9.63	SERRURE
241200521	ENT.& REP. - USINE EAU POTABLE	5.13	PORTE-SERViette
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	-552.45	CRÉDIT ASPHALTE SABLE
SEBASTIEN COTE		262.50	(1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	262.50	NIVELER RANGS
SERVICES INFORMATIQUES DM		90.30	(1)
213000414	SERV. PROF. INFORMATIQUE, ADM.	45.15	SOUTIEN INFORMATIQUE
222000414	ENTR. SOUTIEN INFORMATIQUE	45.15	SOUTIEN INFORMATIQUE
SIFTO CANADA CORP.		3 818.78	(1)
241200635	USINE EAU - PRODUITS CHIMIQUES	3 818.78	SEL ADOUCISSEUR U/EAU
SIGNALISATION LEVIS INC.		307.59	(1)
235500649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATION	307.59	PANNEAUX VOIRIE
STANDARD LIFE		1 441.81	(1)
5513870000	ASSURANCES COLLECTIVES A PAYER	1 441.81	NOVEMBRE
SUPERMARCHE STE-CROIX INC.		44.54	(3)
211000310	DEPLAC.ET REPRESENTATION DES ELUS	37.17	BUFFET (BUDGET)
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	3.99	VINAIGRE (CAFETIÈRE)
270120660	PROD. ENTRETIEN - C. COMMUNAUT	3.38	TERREAU EMPOTAGE C/COMM.
TELU COMMUNICATIONS INC.		61.95	(1)

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

241200331	TELEPHONE - U/EAU 796-2180	61.95	SERVICES OCTOBRE
	TRANSPORT ADAPTE 'LOBICAR'	50	(1)
		866.00	
5411202000	CAISSE POPULAIRE NUMERO 11071	50	SUBVENTION 4e VERSEMENT
	VEOLIA ES CANADA SERV. INDUSTRIELS INC.	866.00	
		1 254.00	(1)
232000521	ENTR. REPAR. - VOIRIE	1 254.00	ENTR. PONCEAU 4e RANG & PRINCIPALE
			TOTAL : 89 077,28

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS # 11-2009

281-2009

MODIFICATION À L'ARTICLE 13.1 DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES EMPLOYÉS CADRES

CONSIDÉRANT QUE l'article 13.1 de la convention collective des employés cadres prévoit « que la grille salariale de chacun des postes cadres sera ajustée annuellement, au 01 janvier, en proportion de l'indice des prix à la consommation pour le Canada fixé au 31 décembre précédent ». Et qu'à l'article 13 de la convention il est prévu « que l'augmentation accordée aux employés doit tenir compte de l'indice des prix à la consommation pour le Canada tel qu'établi par Statistiques Canada pour le Canada au 31 décembre », et qu'elle ne peut être moindre que le taux accordé aux employés syndiqués de la municipalité, sauf en cas de renouvellement de convention (rattrapage salarial 1^{re} année);

ATTENDU QUE dans un contexte d'un taux déflationniste (IPC), la grille salariale ne tiendrait plus compte des taux accordés dans le marché selon cette formule;

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de modifier l'article 13.1 par le suivant :

«Une grille salariale a été créée pour chacun des postes. La grille salariale de chacun des postes cadres sera ajustée annuellement, au 01 janvier, en proportion de l'indice des prix à la consommation pour le Canada fixé au 31 décembre précédent, minimum au taux le plus élevé des deux, soit l'IPC ou celui accordé aux employés cadres en référence au taux des employés syndiqués. L'employé avance normalement d'un échelon par année de service chez l'employeur, au premier janvier de l'année, et il doit avoir complété un minimum de six mois de service continu ».

- 1. Directeur général et secrétaire-trésorier ;**
- 2. Directeur des travaux publics ;**
- 3. Directeur des loisirs ;**
- 4. Directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe.**

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2008 (ART.955 C.M.)

Une copie du rapport du maire est remise à chacun des membres du conseil et sera distribuée gratuitement à tous les concitoyens de la municipalité de Sainte-Croix. Les lecteurs y retrouveront un résumé au 31 décembre 2008 ainsi que la situation financière actuelle 2009, la liste des contrats octroyés et la rémunération des élus.

RÈGLEMENT NUMÉRO 431-2009 (MODIFICATION ANNEXE A DU RÈGLEMENT NUMÉRO 314-2002)

282-2009

ADOPTION

ATTENDU QU'il est jugé nécessaire de modifier l'annexe « A » relativement aux endroits publics de la municipalité;

ATTENDU QU'il devient nécessaire d'effectuer la mise à jour de notre règlement numéro 314-2002;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a régulièrement été donné à une séance de ce conseil tenue le premier jour d'octobre 2009;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

ATTENDU QU'il y a dispense de lecture pour ce règlement, les membres de ce conseil déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

IL EST PROPOSÉ PAR : Gratien Tardif

APPUYÉ PAR : Michel Cameron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

QUE le présent règlement portant le numéro 431-2009 est adopté et que ce conseil ordonne et statue ainsi qu'il suit :

QUE le règlement numéro 431-2009 décrit à l'alinéa précédent est annexé aux présentes et est comme s'il était au long cité;

QUE le règlement numéro 431-2009 entrera en vigueur conformément à la loi.

CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DE SAINTE-CROIX DE LOTBINIÈRE INC.

COMPTE À PAYER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de ratifier les comptes payés et d'autoriser le paiement des comptes suivants :

CENTRE CULTUREL SALAIRES D'OCTOBRE 2009

SALAIRES D'OCTOBRE 2009

SALAIRES BRUTS DU 20 SEPTEMBRE AU 24 OCTOBRE 2009	DIRECTEUR DES LOISIRS	4 134.80
	SALAIRES DES EMPLOYÉS DE LA MAINTENANCE & RESTAURANT	13 830.68
	AVANTAGES SOCIAUX	2 647.03
	SOUS-TOTAL	20 612.51

FRAIS DE FINANCEMENT D'OCTOBRE 2009

FRAIS DE FINANCEMENT	FRAIS BANCAIRES	65.00
	TOTAL	20 677.51

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE – RATIFICATION

ALEX COULOMBE LTEE	Chèque	1 090.81 (2)	
270180610 ACHATS - RESTAURANT	2009-10-13	586.71	FACTURE NO : 1011107729
270180610 ACHATS - RESTAURANT	2009-10-26	504.10	FACTURE NO : 1011110456
BRASSERIE MOLSON O'KEEFE	Chèque	6 009.00 (2)	
270181610 ACHATS - BAR	2009-10-13	2 065.86	FACTURE NO : 20794571
270181610 ACHATS - BAR	2009-10-26	3 943.14	FACTURE NO : 20809284
CAISSE POPULAIRE DE STE-CROIX	Chèque	3 237.55 (2)	
5513820000 RQAP A PAYER	2009-10-13	108.75	FACTURE NO : 2009-10-13
5513860000 R.A.M.Q. A PAYER	2009-10-13	260.67	FACTURE NO : 2009-10-13
5513840000 IMPOT PROV. A PAYER	2009-10-13	972.09	FACTURE NO : 2009-10-13
5513850000 R.R.Q. A PAYER	2009-10-13	855.74	FACTURE NO : 2009-10-13
5513815000 IMPOT FED. A PAYER	2009-10-13	730.19	FACTURE NO : 2009-10-13
(SANS AS.C)			
5513825000 C.A.C. A PAYER (SANS ASS. COL)	2009-10-13	310.11	FACTURE NO : 2009-10-13
CENTRALE DES SYNDICATS DEMOCRATIQUES	Chèque	127.86 (1)	
5513880000 COTISATION SYNDICALE A PAYER	2009-10-13	127.86	FACTURE NO : 2009-10-13

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

CLAUDE GARNEAU		Chèque	149.45 (1)
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-26	149.45 FACTURE NO : 10968
D. BERTRAND ET FILS INC.		Chèque	1 618.40 (3)
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-05	34.28 FACTURE NO : 1638728
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-05	558.12 FACTURE NO : 1638729
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-05	-24.09 FACTURE NO : C1630421
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-13	514.24 FACTURE NO : 1643156
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-26	535.85 FACTURE NO : 1651752
GROUPE CASTONGUAY INC.		Chèque	3 333.94 (2)
270165526	ENTR.& REP.-EQUIPEMENT (RESTAU)	2009-10-19	270.04 FACTURE NO : 41844
270160522	ENTR.& REPARATION-BATIMENT	2009-10-26	3 063.90 BRIS CAUSÉ SUR LIGNE ÉLEC-TRIQUE RUE LE-CLERC.(FACTURÉ À EXCAVATION STE-CROIX)
HYDRO-QUEBEC		Chèque	2 835.11 (1)
270180681	ELECTRICITE - ARENA 748754	2009-10-19	2 835.11 SERVICES SEPTEMBRE
IMPRIMERIE STE-CROIX INC.		Chèque	22.58 (1)
270148670	PAPETERIE, FOURN. & IMPR.LIVRE	2009-10-26	22.58 FACTURE NO : 21569
LAMBERT PASCALE		Chèque	135.00 (1)
270181650	VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	2009-10-05	135.00 SOULIERS
LECLERC, CLAUDE		Chèque	135.00 (1)
270181650	VETEMENTS, CHAUSSURES & ACC.	2009-10-05	135.00 BOTTINES DE TRAVAIL
PAUSE-CAFÉ SOLEIL		Chèque	482.75 (2)
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-13	106.70 FACTURE NO : 57305
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-26	376.05 FACTURE NO : 57512
PELOUSE PAT		Chèque	150.99 (1)
270161522	ENTR. & REPARATION-TERRAIN	2009-10-13	150.99 5e VERSEMENT
PLOMBERIE STE-CROIX INC.		Chèque	146.74 (1)
270160521	ENTR. & REPAR. - REFRI-GERATION	2009-10-26	146.74 DÉBLOQUER VALVE SÉLÉ-NOIDE
PRODUITS CAPITAL INC.		Chèque	218.75 (1)
270180660	PRODUITS D'ENTRETIEN-ARENA	2009-10-26	218.75 FACTURE NO : 209771
RECEVEUR GENERAL DU CANADA		Chèque	93.70 (1)
5513821000	C.A.C. A PAYER (AVEC ASS. COL)	2009-10-26	93.70 AJUSTEMENT ASS.EMPLOI 2009
SAPUTO PRODUITS LAITIERS CANADA S.E.N.C.		Chèque	649.14 (3)
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-05	125.64 FACTURE NO : 192024026
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-13	125.64 FACTURE NO : 192024418
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-13	125.64 FACTURE NO : 192024229
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-26	146.58 FACTURE NO : 192024575
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-26	125.64 FACTURE NO : 192024776
SHAW DIRECT		Chèque	63.34 (1)
270125339	CABLODISTRIBUTEUR - STARCHOICE	2009-10-13	63.34 FACTURE NO : 2009-10-08
STANDARD LIFE		Chèque	999.51 (1)
5513870000	ASS. COLLECTIVE A PAYER	2009-10-19	999.51 FACTURE NO : 2009-10-15
SUPERMARCHE STE-CROIX INC.		Chèque	38.65 (2)
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-05	1.59 FACTURE NO : 0678
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-05	3.12 FACTURE NO : 1264
270180610	ACHATS - RESTAURANT	2009-10-26	33.94 FACTURE NO : 0981
TELUS COMMUNICATIONS INC.		Chèque	324.69 (1)
270125331	TELEPHONE	2009-10-26	324.69 SERVICES OCTOBRE

Chèque : 21 862.96

Total : 21 862.96

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

COMPTES À PAYER D'OCTOBRE 2009

CIMCO REFRIGERATION	228.01	(1)
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	228.01	FILTRES À POCHE (25)
CLAUDE GARNEAU	175.45	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	175.45	ACHATS RESTAURANT
D. BERTRAND ET FILS INC.	644.95	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	644.95	ACHATS RESTAURANT
LES EMBALLAGES L. BOUCHER INC.	309.95	(1)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	309.95	ACHATS RESTAURANT
MUNICIPALITE DE SAINTE-CROIX	326.66	(1)
270175446 ENLEVEMENT DES ORDURES	326.66	ENLÈVEMENT ORDURES SEPTEMBRE & OCTOBRE
PETITE CAISSE	68.55	(1)
270125321 TIMBRES-POSTES	24.38	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660 PRODUITS ENTRETIEN - RESTAURANT	28.11	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270160526 ENTR. & RÉP. - ÉQUIP. (ARÉNA)	4.06	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
270181660 PRODUITS ENTRETIEN - RESTAURANT	12.00	RENFOUEMENT PETITE CAISSE
PLOMBERIE STE-CROIX INC.	293.48	(1)
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	293.48	BRIS CAUSÉ SUR LIGNE ÉLEC- TRIQUE RUE LECLERC. (FACTURÉ À EXCAVATIONS STE-CROIX)
QUINCAILLERIE HAMEL & FILS INC	185.15	(2)
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	39.79	PIÈCES & ACCESSOIRES
270160521 ENTR. & REPAR. - REFRIGERATION	102.67	CHLORURE CALCIUM + ACC.
270160522 ENTR. & REPARATION- BATIMENT	42.69	CHLORURE CALCIUM + ACC.
ROGERS SANS-FIL	44.53	(1)
270125331 TELEPHONE	44.53	SERVICES OCTOBRE
STANDARD LIFE	1 079.93	(1)
551387000 ASS. COLLECTIVE A PAYER 0	1 079.93	SERVICES NOVEMBRE
SUPERMARCHÉ STE-CROIX INC.	85.80	(4)
270180610 ACHATS - RESTAURANT	35.11	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	4.04	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	32.88	ACHATS RESTAURANT
270180610 ACHATS - RESTAURANT	13.77	ACHATS RESTAURANT
TAXI COLIS	74.11	(2)
270155322 FRET & MESSAGERIES	17.68	FRAIS TRANSPORT FRITEUSE
270155322 FRET & MESSAGERIES	56.43	FRAIS TRANSPORT COUTEAUX
TOTAL : 3 516,57		

284-2009

PROGRAMME PRODUITS EFFICACES D'HYDRO-QUÉBEC

ATTENDU le programme Produits efficaces d'Hydro-Québec en vigueur jusqu'au 31 décembre 2009;

ATTENDU QUE ledit programme offre une remise à l'achat d'un ensemble de ballast et de lampes fluorescentes T-8 plus économique d'énergie et d'entretien en remplacement des vieux systèmes énergivores existants dans le Centre culturel et sportif de Sainte-Croix de Lotbinière inc. ;

ATTENDU les avantages de ce nouveau système relativement à une économie d'énergie annuelle de l'ordre de 15 à 30 % (3 085 \$), d'une durée de vie plus longue des équipements et d'une diminution des coûts d'entretien;

ATTENDU QU'un investissement de 8 266,24 \$, taxes en sus, est nécessaire au remplacement du système d'éclairage, déduction incluse de la remise offerte d'Hydro-Québec de 2 146,00 \$;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de profiter du programme Produits efficaces d'Hydro-Québec pour l'achat d'un nouveau système d'éclairage pour le centre culturel et sportif.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

285-2009

SOUPER BÉNÉFICE AU PROFIT D'ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF DE 4 MUNICIPALITÉS

ATTENDU QUE le 21 novembre 2009 un souper bénéfice est organisé par les employés de la Caisse populaire Pointe-Platon de Lotbinière au profit d'organismes à but non lucratif de 4 municipalités;

ATTENDU QU'il est demandé d'appliquer un tarif réduit pour la location de la salle des Spectacles, soit le tarif généralement accordé aux organismes à but non lucratif locaux;

ATTENDU QU'une pige au hasard désignera l'organisme bénéficiaire;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'accepter la présente demande et d'appliquer la tarification généralement accordée aux organismes à but non lucratif selon l'article 3.2 a) de la résolution numéro 047-2009 pour cet événement.

286-2009

LES VOIX DU SAINT-LAURENT

ATTENDU la demande de la chorale Les Voix du Saint-Laurent datée du 16 octobre 2009 concernant un concert le 13 décembre 2009 à l'hôtel de ville de Sainte-Croix;

ATTENDU QUE l'organisme demande à la municipalité une aide financière nécessaire à la réussite de cet événement. Les fonds recueillis serviront à défrayer le coût des musiciens, des arrangements musicaux et autres dépenses reliées à la tenue du concert;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de verser à la chorale Les Voix du Saint-Laurent une somme de 250 \$ afin de participer à la réussite du concert du 13 décembre 2009.

AMÉNAGEMENT/URBANISME/DÉVELOPPEMENT

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (RAPPORT 28 OCTOBRE 2009)

DÉPÔT

Dépôt du rapport du comité consultatif d'urbanisme de la séance régulière du 28 octobre 2009.

DEMANDE À LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC

287-2009

DOSSIER M. RODRIGUE DUBÉ, LOTS N^{OS} 3 591 469, 3 591 471 ET 3 591 472

ATTENDU QU'une demande est présentée à la municipalité concernant le lotissement et aliénation, d'une superficie de 58 506 mètres carrés, d'une partie des lots 3 591 469, 3 591 471 et 3 591 472, appartenant actuellement à Ferme Roni enr.;

ATTENDU QUE cette demande est conforme aux règlements d'urbanisme actuels;

CONSIDÉRANT la recommandation U50-2009 du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'appuyer cette demande;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'appuyer la demande de M. Rodrigue Dubé auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec.

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

VOIRIE

RÉFECTION DE VOIRIE À LA RUE TARDIF

288-2009

HONORAIRES PROFESSIONNELS N° 8 (LMV-TECHNISOL INC.)

ATTENDU la résolution numéro 215-2009;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à « LMV-Technisol inc. » la somme de 4 554,90 \$ relativement aux honoraires pour le contrôle qualitatif des matériaux pour la réfection de voirie à la rue Tardif, telle que plus amplement détaillée à la facture numéro F023-43833 datée du 24 octobre 2009.

289-2009

DÉCOMPTE PROGRESSIF N° 2 (LES EXCAVATIONS STE-CROIX INC.)

ATTENDU la résolution numéro 192-2009;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de payer à « Les Excavations Ste-Croix inc. » la somme de 2 343,37 \$ relativement aux travaux de réfection de voirie à la rue Tardif, telle que plus amplement détaillée au bordereau de quantité annexé à la recommandation de SNC-Lavalin inc. datée du 19 octobre 2009, y incluant une directive de changement dont l'avis n° 3 (différentes réparations effectuées) représentant une somme de 1 514,78 \$, taxes incluses.

290-2009

ÉTAT PROVISOIRE DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Dépenses :

- Publication appel d'offres (Transcontinental)	434,57 \$
- Contrat (Les Excavations Ste-Croix inc.)	537 821,59 \$
- Plans, devis et surveillance (SNC-Lavalin inc.)	32 218,71 \$
- Relevés topographiques (SNC-Lavalin inc.)	3 736,36 \$
- Étude géotechnique (Inspec-Sol inc.)	4 910,06 \$
- Inspection des conduites (Veolia ES Canada Services)	4 972,14 \$
- Nettoyage de la rue (Laboratoire de canalisations)	1 081,91 \$
- Certificat d'autorisation (Ministre des finances)	513,00 \$
- Honoraires professionnels (LMV-Technisol inc.)	4 554,90 \$
Sous-total :	590 243,24 \$
(-) Retour de taxes (TPS)	-26 123,16 \$
Coût net du projet :	<u>564 120,08 \$</u>

Financement :

(-) Fonds activités financières 2008	13 015,30 \$
(-) Fonds activités financières 2009	104,78 \$
(-) Subvention Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier	40 000,00 \$
(-) Subvention Programme PRECO estimée (340 900 \$)	

Financement permanent requis :

511 000,00 \$

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 511 000,00 \$ en vertu du règlement d'emprunt numéro 428-2009.

291-2009

PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés à la rue Tardif au montant de 590 243,24 \$, et pour un montant subventionné de 40 000,00 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses à la rue mentionnée dont la gestion incombe à la municipalité.

QUE les travaux exécutés en vertu des présentes dépenses ne feront pas l'objet d'une autre subvention.

DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA RUE TARDIF (PHASE 1) DOSSIER 502628

292-2009

ENGAGEMENT À LA RÉALISATION DES TRAVAUX CORRECTIFS

ATTENDU la demande d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs datée du 5 octobre 2009 concernant une demande d'autorisation pour la construction d'infrastructures à la rue Tardif (phase 1);

ATTENDU QUE certains documents ou informations d'ordre administratif ou technique requis pour recommander l'autorisation ou exigés par les lois et règlements régissant cette activité sont manquants ou non concordants;

ATTENDU QUE les travaux correctifs suivants sont requis :

- Évaluer le débit d'eaux parasites éliminées par les différentes améliorations faites au réseau;
- Poursuivre la campagne de sensibilisation pour le débranchement des gouttières se rejetant dans le réseau sanitaire;
- Procéder de façon régulière à la vérification des éléments de mesure du débit (sonde et débitmètre);
- Revoir l'installation des blocs repères pour se conformer à l'installation type sur le site Web du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- Procéder à l'installation d'un déflecteur devant la conduite de trop-plein à l'intérieur du regard amont du poste de pompage Leclerc.

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement que la municipalité de Sainte-Croix s'engage à réaliser ces travaux correctifs selon la demande présentée.

DE mandater la firme SNC-Lavalin inc. à transmettre les documents et les renseignements demandés afin que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs poursuive l'analyse du dossier.

PROLONGEMENT DE LA RUE MARCEL-FAUCHER (PHASE 2)

CLÔTURE POUR TRAVERSE PIÉTONNIÈRE

293-2009

ACCEPTATION DES TRAVAUX ET PAIEMENT

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement d'accepter l'installation de la clôture pour traverse piétonnière du prolongement de la rue Marcel-Faucher (phase 2) selon la recommandation du directeur des travaux publics, et d'autoriser le paiement d'une somme de 5 050,03 \$ à Colbo, Division Colbo Québec ltée telle que plus amplement détaillée à la facture numéro 003674 datée du 14 octobre 2009.

REGLEMENT D'EMPRUNT N^o 401-2007 (RENOUVELLEMENT)

294-2009

RÉDUCTION DU TERME

ATTENDU le règlement d'emprunt numéro 401-2007 pour le prolongement de la rue Marcel-Faucher (phase 2);

ATTENDU QUE ledit règlement est réduit en raison de la vente d'un terrain;

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

ATTENDU QUE la municipalité désire réduire l'échéance dudit règlement de 12 ans à 4 ans;

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement de demander au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de réduire l'échéance dudit règlement tel que demandé.

RÉFECTION DU PAVAGE ET AJOUT D'ACCOTEMENT À LA RUE PRINCIPALE (ROUTE 132)

295-2009

ÉTAT DU COÛT NET DES TRAVAUX ET FINANCEMENT

Dépenses :

- Réparation trottoirs (Coffrage S. Blanchet inc.)	1 467,38 \$
- Travaux camion (Les Entreprises J.F. Blanchet inc.)	2 865,55 \$
- Travaux camion (Simon Lemay, excavation)	1 430,13 \$
- Travaux pelle (Excavation Réjean Lemay inc.)	3 691,77 \$
- Pierre concassée (Ray-Car)	2 430,37 \$
- Récupération du muret (Les Entretiens Lotbivert enr.)	767,55 \$
- Réparation en pelouse (Les Entretiens Lotbivert enr.)	2 259,76 \$
- Bordure en béton (Construction S.R.B.)	58,92 \$
Sous-total :	14 971,43 \$
(-) Retour de taxes (TPS)	-663,18 \$
Coût net du projet :	<u>14 308,25 \$</u>

Financement :

(-) Surplus général non affecté (rés. no 069-2009)	14 308,25 \$
--	--------------

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter l'état présenté pour un financement requis de 14 308,25 \$.

GESTION DES COURS D'EAU

296-2009

DEMANDE D'INTERVENTION POUR L'ENTRETIEN DE LA BRANCHE N° 17

ATTENDU QUE des travaux d'entretien de la branche n° 17 du ruisseau du Petit-Sault, du lot 3 590 791, sont sollicités afin de corriger le mauvais égouttement causé par la végétation abondante et les sédiments retenus par la grille installée en amont du fossé canalisé, selon la demande d'intervention datée du 20 octobre 2009;

ATTENDU QUE cette dernière relève de la compétence de la MRC de Lotbinière;

ATTENDU QUE la municipalité de Sainte-Croix recommande d'apporter des modifications à ce cours d'eau, selon le rapport du directeur des travaux publics, et de fait, nécessitera l'intervention de la MRC de Lotbinière à la réalisation de ce projet;

IL est proposé par Michel Cameron, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement que la MRC de Lotbinière débute l'étude nécessaire à ce projet.

HYGIÈNE DU MILIEU

USINE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE À SAINT-ÉDOUARD

CONSTRUCTION D'UN 3^E PUIS ET D'INFRASTRUCTURES À SAINT-ÉDOUARD

297-2009

PARTICIPATION FINANCIÈRE N° 27 DE SAINT-ÉDOUARD (FRAIS DE LABORATOIRE)

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Michel Cameron, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 11 036,87 \$ relativement aux

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

frais de laboratoire du projet de construction d'un 3^e puits et d'infrastructures à Saint-Édouard (phase II), telle que plus amplement détaillée aux factures numéros CRF900100 et CRF900101 datées du 19 octobre 2009.

298-2009

PARTICIPATION FINANCIÈRE N^o 28 DE SAINT-ÉDOUARD (ROCHE LTÉE)

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean-Pierre Ducruc, et résolu unanimement de payer à la municipalité de Saint-Édouard la somme de 1 891,86 \$ relativement aux honoraires professionnels aux travaux du projet de construction d'un 3^e puits et d'infrastructures à Saint-Édouard (surveillance des travaux), telle que plus amplement détaillée aux factures numéros CRF900106 et CRF900107 datées du 23 octobre 2009.

LOISIRS ET CULTURE

ASSOCIATION DES LOISIRS ET DE LA CULTURE DE SAINTE-CROIX

299-2009

ACCEPTATION DES MEMBRES ACTIFS

ATTENDU la résolution numéro 190-2008 relativement à la création d'un organisme sans but lucratif « Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix »;

ATTENDU la résolution numéro 077-2009 relativement au Règlement général n^o 1 de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix;

ATTENDU l'article 5 du Règlement général n^o 1;

IL est proposé par Jean-Pierre Ducruc, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter les personnes suivantes comme membres actifs de l'Association des Loisirs et de la Culture de Sainte-Croix, savoir :

- Mme Julie Lemay, Sainte-Croix
- M. Luc Tessier, Sainte-Croix

VARIA

OBV ZONE DU CHÊNE

300-2009

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL

ATTENDU la création de zone de gestion intégrée de l'eau par bassin versant (GIEBV) par le gouvernement du Québec;

ATTENDU la modification du CDUC (Comité de bassin de la rivière du Chêne) en OBV zone du Chêne;

ATTENDU QUE la composition du conseil d'administration de l'OBV zone du Chêne réserve six (6) postes à des élus municipaux;

ATTENDU QUE le territoire de la municipalité de Sainte-Croix est tout entier compris dans la nouvelle zone;

ATTENDU QUE lors de son assemblée de fondation, les membres de l'OBV du Chêne ont proposé Jean-Pierre Ducruc au poste de vice-président de l'organisme;

IL est proposé par Gratien Tardif, appuyé par Berchmans Dancause, et résolu unanimement de mandater monsieur Jean-Pierre Ducruc pour représenter la municipalité de Sainte-Croix auprès de l'OBV zone du Chêne.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Place Victorin...Suggestion de modifier le nom pour Marie-Victorin.
- Site Butte à Téles...Règlement no 431-2009 (interdiction concernant tout le lot de la propriété municipale).

SUITE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 03 NOVEMBRE 2009

301-2009

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 21 : 46 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directrice général et secrétaire-trésorier